

tous les perfectionnements connus, avait une superficie de 12 hectares et ses bâtiments couvraient trente mille mètres carrés. Elle occupe environ 700 ouvriers, et le chiffre annuel de fabrication atteint 5 millions d'objets.

Le village s'est reconstruit plus lentement, mais il présente cette particularité d'avoir, en 1926, une population supérieure à celle de 1912.

En terminant, M. Bouzard nous cite une coutume, assez rare en France, tout au moins dans la région du Nord : Jusqu'en 1852, les convois mortuaires à Folembray étaient accompagnés de six pleureuses ayant, sur la tête, un voile blanc.

Puis il rappelle la présence à Compiègne, au festival de musique de 1928, de la Société « la Sainte-Cécile », fondée en 1857. Elle a conservé le costume adopté lors de sa création, costume original qui assure à ses membres un légitime succès de curiosité.

*L'Abside
de l'Eglise Saint-Jacques de Compiègne
avant le XVI^e siècle*

par M. J. DESMAREST

Notre excellent collègue décrit minutieusement l'abside de Saint-Jacques au xv^e siècle, comparable à celle de St-Léger de Soissons. Un clocher devait alors surmonter l'édifice, au-dessus du chœur.

Une magnifique grisaille et des dessins dus à la plume experte de notre collègue montrent ce qu'était alors la physionomie de cette église avant la construction du déambulatoire et du clocher à coupole tels que nous les voyons aujourd'hui.

**

M. de Breda donne ensuite communication à la Société d'une lettre de notre nouveau collègue, M. Mandement, sur l'épée de Jeanne d'Arc.

Dans le *Courrier de l'Oise* du 21 avril 1929, M. André de Maricourt rappelle la poétique légende qui veut qu'entre les 16 et 18 août 1429 Jeanne ait laissé une épée à la célèbre abbaye de la Victoire. Les notes de M. Mandement tendraient à préciser que cette épée, l'épée dite de Sainte-Catherine de Fierbois, n'aurait été abandonnée par Jeanne d'Arc que seulement la veille de sa prise à Compiègne, au cours de son voyage de Crépy à Compiègne, c'est-à-dire dans la nuit du 22 au 23 mai 1430. Les recherches de M. Mandement l'ont conduit à la chapelle de St-Corneille-aux-Bois où Jeanne se serait arrêtée pour se reposer et prier. Mais l'autel de Saint-Corneille-aux-Bois fut transporté à la Faisanderie et de là après la Révolution n'est-il pas revenu à Compiègne ? C'est déjà un beau résultat qu'une sévère discussion historique ait retrouvé le fil merveilleux de la légende.

M. de Breda parle ensuite de l'argumentation de M. l'abbé Guérin en faveur du séjour de Jeanne d'Arc à Clairoix, du 24 au 27 mai 1430. Il est à souhaiter que, selon les désirs de notre collègue, le début du martyre de la Sainte libératrice soit célébré avec éclat à Clairoix, l'an prochain, lors du 500^e anniversaire de ce malheureux événement.

Par suite de la fête de la Pentecôte, et à la demande de plusieurs membres de la Société, M. le Président décide de fixer le jour de la prochaine séance au vendredi 17 mai.

Il fait connaître ensuite qu'après un échange de correspondance avec M. Lesort, vice-président de l'Académie de Versailles, il a été convenu de tenir une réunion commune extraordinaire le mardi 21 mai, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Compiègne. Il est évident qu'à cette réunion les mem-